

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE
PONT

—MARS 2024—

BUDGET 2024 :
LE JUSTE PRIX

ASTER. L'UNIVERS
EXPLIQUÉ AUX
TOUT-PETITS

EXPOSITION
YANN LEGENDRE :
UN TRAIT DE GÉNIE

101



EN FÉVRIER



ÉDITO

RÉPONDRE AU DÉFI DU SIÈCLE !

La transition énergétique représente le défi du siècle pour les collectivités locales. Cela passe par la réalisation d'un diagnostic précis du parc immobilier, la mise en place de plans de sobriété ambitieux et la mobilisation des crédits d'investissement suffisants pour rénover les bâtiments les plus économes.

C'est la démarche mise en œuvre à Pont de Claix. La réalisation d'un schéma directeur de l'immobilier et de l'énergie (SDIE) a permis d'évaluer à 41 millions d'euros les investissements nécessaires. Étalés sur 13 ans, ils permettront de mettre à niveau l'ensemble des bâtiments tant en matière énergétique que de confort d'usage.

Il proposera des rénovations d'ampleur, à l'image de celles réalisées en 2023 au Foyer municipal, et des travaux permettant d'améliorer rapidement le confort d'usage des bâtiments comme le plan fraîcheur qui vise l'installation de stores et ventilateurs dans l'ensemble des écoles d'ici 2026. Vous retrouverez l'ensemble des investissements prévus par la Ville dans le dossier mensuel consacré au budget communal.

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix,
Président de Grenoble-Alpes
Métropole

10/02 MASQUÉS ET MUSCLÉS !

La Ville avait rarement vu autant de personnages légendaires réunis dans son Foyer municipal ! Cette année, le Carnaval sur le thème du sport a accueilli lors d'une après-midi survitaminée de véritables marathoniens, danseurs et capoeiristes, mais aussi des têtes couronnées, des super-héros, des super-vilains et des créatures à poils, à plumes et à écailles. Tous ont fait preuve d'un bel esprit sportif et réalisé (sans dopage, ni utilisation illégale de super-pouvoirs) des exploits dont on se souviendra longtemps !



12/02 ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND

Premier événement marquant le 50^e anniversaire du jumelage entre Pont de Claix et la ville allemande de Winsen Luhe, l'échange de correspondants a eu lieu le mois dernier pour une semaine d'ateliers, visites et défis sportifs. Les collégiens allemands ont été accueillis par le maire Christophe Ferrari et l'adjoint à l'éducation Maxime Ninfosi lors d'une cérémonie à la mairie. Les jeunes des deux pays se retrouveront à nouveau au mois de mai en Allemagne.



ÇA VA SE PASSER

EN MARS ...

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : SUIVEZ LE GUIDE !

Gris, vert, marron, quand sortir quel bac ? Petit rappel des créneaux de collecte pour chacun :

- **POUBELLES VERTE** (bac de tri) **ET MARRON** (déchets alimentaires) : collecte les mercredis dans toute la ville
- **POUBELLE GRISE** (ordures ménagères) : collecte le mardi (copropriétés) et le vendredi (copropriétés et maisons individuelles) pour l'ouest de la ville (hors quartier Îles de Mars), collecte le lundi (copropriétés) et le jeudi (copropriétés et maisons individuelles) pour l'est de la ville et le quartier Îles de Mars

Les collectes s'effectuent entre **7H ET 14H L'ÉTÉ** (01/07 au 31/08) et entre **9H ET 16H LE RESTE DE L'ANNÉE** (01/09 au 30/06).

MAR. 5 MARS
RÉUNION PUBLIQUE
ENTRÉE EN MATERNELLE
A 18H

Ouverte aux parents d'enfants de moins de 3 ans.

- **Lieu : Maison de l'habitant**
 ► **Rens. : 04 76 29 80 00**

MER. 6 MARS
RÉUNION PUBLIQUE :
LE SITE DE LA HOUILLE
BLANCHE
À 18H30

Venez découvrir le bilan de la concertation sur le réaménagement de ce site en friche

- **Lieu : Foyer municipal**
 ► **Rens. : 04 76 29 80 55**

JEU. 7 MARS
VERNISSAGE DE
L'EXPOSITION DE
YANN LEGENDRE
À 18H30

L'artiste dédicacera ses livres.

- Plus d'information p. 13
 ► **Moulins de Villancourt**
 ► **Rens. : 04 76 29 80 59**

MAR. 12 MARS
ATELIER D'ÉCRITURE
À 18H

Un moment pour créer, se

à travers l'écriture !

- **Centre social Jean Moulin**
 ► **Rens. : 04 76 29 86 60**

JEU. 14 MARS
MARS BLEU

Journée de distribution gratuite de kits de dépistage du cancer colorectal. Organisée en partenariat avec le CCAS

- **Pharmacie de la place,**
24 place du 8 mai 1945
 ► **Rens. : 04 76 29 80 20**

MAR. 19 MARS
COMMÉMORATION
À 17H30

La cérémonie à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc se tiendra au monument aux morts du parc Borel

- **Parc Borel**
 ► **Rens. : 04 76 29 80 80**

VEN 22 MARS
ATELIER NUMÉRIQUE
À 9H

Découvrez comment éviter les arnaques en ligne ! Inscriptions à partir du 5 mars.

- **Centre social Jean Moulin**
 ► **Rens. : 04 76 29 86 60**

SAM. 23 MARS
JOURNÉE DE LA
PETITE
ENFANCE
DE 9H30 À
17H30

Animations sur le thème de l'espace, à découvrir en famille. Gratuit sur inscription.

- **Lieu : Ronde des couleurs**
 ► **Rens. : 04 76 29 80 24**

DIM. 24 MARS
PUCES DES
COUTURIÈRES
DE 10H À 17H

Organisées par la MJC le Delta

- **Foyer municipal**
 ► **Rens. : 04 76 98 90 47**

DU 23 MARS
AU 24 MAI
EXPOSITION DE LYDIA
FIZE

Venez découvrir ses œuvres réalisées avec la technique de la peinture au couteau ! Vernissage le jeudi 28 mars à 18h30

- **Maison des associations**
 ► **Rens. : 04 76 98 80 59**





L'Amphi
DE PONT DE CLAIX

Place Michel Couëtoux
 Tarifs : de 6,40€ à 15,90€
 Réservations : 04 76 29 86 38
 ou www.pontdeclaix.fr

JEU. 14 MARS À 20H



SHOW MUSE GO ON
 Compagnie des Gentils
 Théâtre musical | à partir de
 11 ans



UNE PASSERELLE VERS L'EMPLOI

L'AFPA de Pont de Claix a créé le programme Passer'elles pour accompagner une trentaine de femmes ne maîtrisant pas encore le français vers des formations professionnalisantes.

Les ateliers portent sur la confiance en soi, le numérique, l'orientation et la découverte de formations, ainsi que sur la maîtrise du français. Passer'elles a été lancé en novembre 2023 et compte déjà 30 inscrites, dont la moitié vivent à Pont de Claix. 6 personnes sont déjà en liste d'attente.

« Cela prouve qu'il y a un vrai besoin, explique Céline Bonnet, responsable projets à l'AFPA. Le programme vise à montrer aux femmes qu'elles peuvent y arriver, se débrouiller par elles-mêmes. Et tous les ateliers donnent l'occasion aux participantes de pratiquer le français, qui est indispensable pour entrer en formation ».

Les participantes au cours de français langue étrangère du jeudi le confirment. « En Tunisie, je travaillais sur un ordinateur : pour faire ça en France, il faut que je sache bien lire, explique Rakia Karki, qui suit ce cours. La formation c'est comme un escalier : marche par marche. J'ai passé le niveau A1 et

maintenant, je prends des rendez-vous toute seule ! »

Une quinzaine de personnes suit le cours de français - pour trouver du travail, mais aussi pour rencontrer de nouvelles personnes, échanger avec les enseignants des enfants...

« Parler français, ça permet de sortir de son environnement, et donc de s'ouvrir des portes, mais aussi de mettre en mots ce qu'on vit, de chercher de l'aide », précise Bruno, professeur de français langue étrangère. L'AFPA travaille avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, le PIMMS et la Ligue de l'enseignement pour proposer ces ateliers, qui se tiennent de 9h à 11h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour celles qui veulent aller plus loin, le dispositif Form'elles, qui se tient sur des journées entières, permet de découvrir de manière approfondie des métiers et des formations.

► Renseignements : AFPA, centre de Pont de Claix - 38 avenue Victor Hugo - 09 72 72 39 36



HÔT'AILES AVEC PISCINE

De beaux hôtels ont été construits en ville cet hiver... pour nos amis les insectes ! Installés par la Compagnie de chauffage sur la sous-station de chauffage de Flottibulle, ces logements miniatures ont été créés par la Miny Fabrique, une association locale de chantiers participatifs, afin de recevoir une toute petite clientèle à 6 pattes ou plus.

Leur structure faite de bûches percées, de briques creuses et de planches rainurées permettra aux abeilles, aux papillons et aux autres insectes de construire leur nid en hiver, pour pondre leurs œufs à l'abri du froid. Ainsi protégés, ils pourront au printemps polliniser les fleurs des parcs et des jardins et manger de petits parasites.

ZFE : PENSEZ À LA VIGNETTE !

Pour une ZFE qui fonctionne et qui assure à la population un air plus sain, il est obligatoire d'identifier son véhicule avec la vignette qui lui correspond.



Mise en place depuis juillet dernier pour les voitures particulières et deux-roues motorisés, la ZFE (Zone à faibles émissions) régit la circulation des véhicules afin de réduire la pollution aux particules fines. Depuis janvier 2024, elle interdit la circulation des véhicules classés Crit'Air 4, 5 et sans Crit'Air, du lundi au vendredi de 7h à

19h. Il est donc obligatoire d'équiper tous les véhicules d'une vignette, apposée sur le pare-brise, en fonction de leur classe environnementale.

Pour demander la vôtre, rendez-vous sur le site **certificat-air.gouv.fr** muni de votre certificat d'immatriculation et d'une carte de paiement (3,77€ par véhicule). Vous pourrez alors adresser votre demande dans la rubrique « Commander votre vignette », ou télécharger le formulaire (au bas de la page) pour faire la demande par envoi postal. L'absence de vignette est passible d'une amende de 3^e classe (68€) pour les véhicules légers.

► Pour tout savoir sur la ZFE, rendez-vous sur zfe.grenoblealpesmetropole.fr

A photograph of two elderly women walking along a path in a garden. They are flanked by tall, dense green hedges. The woman on the left has short white hair and is wearing a dark, double-breasted coat with a light-colored bag. The woman on the right has short blonde hair and is wearing a dark quilted jacket. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day. In the background, a building and some bare trees are visible under a clear blue sky.

SUR LE FOND

Répondre aux besoins actuels, tout en anticipant les besoins futurs : voilà les deux objectifs qui sont portés par le budget communal ! Faire de l'aide aux devoirs et équiper les écoles à résister aux vagues de chaleur. Entretien des espaces publics et aménager de nouveaux parcs. Promouvoir le sport et rénover énergétiquement les équipements... Découvrez les petits et les grands projets menés pour les habitants d'aujourd'hui et ceux de demain.

BUDGET, UN BILLET POUR L'AVENIR



COMMENT LE BUDGET A-T-IL ÉTÉ CONSTRUIT ?



Maxime Ninfosi
adjoint au maire
en charge des finances

« L'inflation fait peser sur les finances des communes de nouvelles contraintes budgétaires, dans un contexte où l'État laisse moins de marge de manœuvre aux collectivités et nous impose des obligations nouvelles. Les élus locaux sont en première ligne ! Malgré ce contexte, nous poursuivons notre engagement de ne pas augmenter les taux de taxe foncière, et de garder une tarification des services payants très progressive, qui dépend des revenus des familles. Les repas à la cantine sont plafonnés à 5 €. Pour financer des investissements importants pour l'avenir, il nous fallait réussir à dégager de l'épargne, et donc maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Nous nous sommes questionnés sur toutes les actions : est-ce que ça marche ? Est-ce que ça répond aux attentes ? Est-ce qu'on touche bien le public ciblé ?

Notre boussole, ce sont les solidarités. Cela s'exprime bien sûr, dans le soutien et l'accompagnement des plus fragiles, via l'action du CCAS et de l'Ehpad. Mais également dans toutes nos politiques publiques : le projet éducatif, le soutien apporté aux familles, l'investissement dans l'éducation artistique et culturelle, le soutien au sport et aux associations ou encore l'organisation de temps collectifs qui nous rassemblent... »



QUELLES SONT LES RESSOURCES DE LA VILLE ?

Pour le fonctionnement, les principales recettes proviennent de :

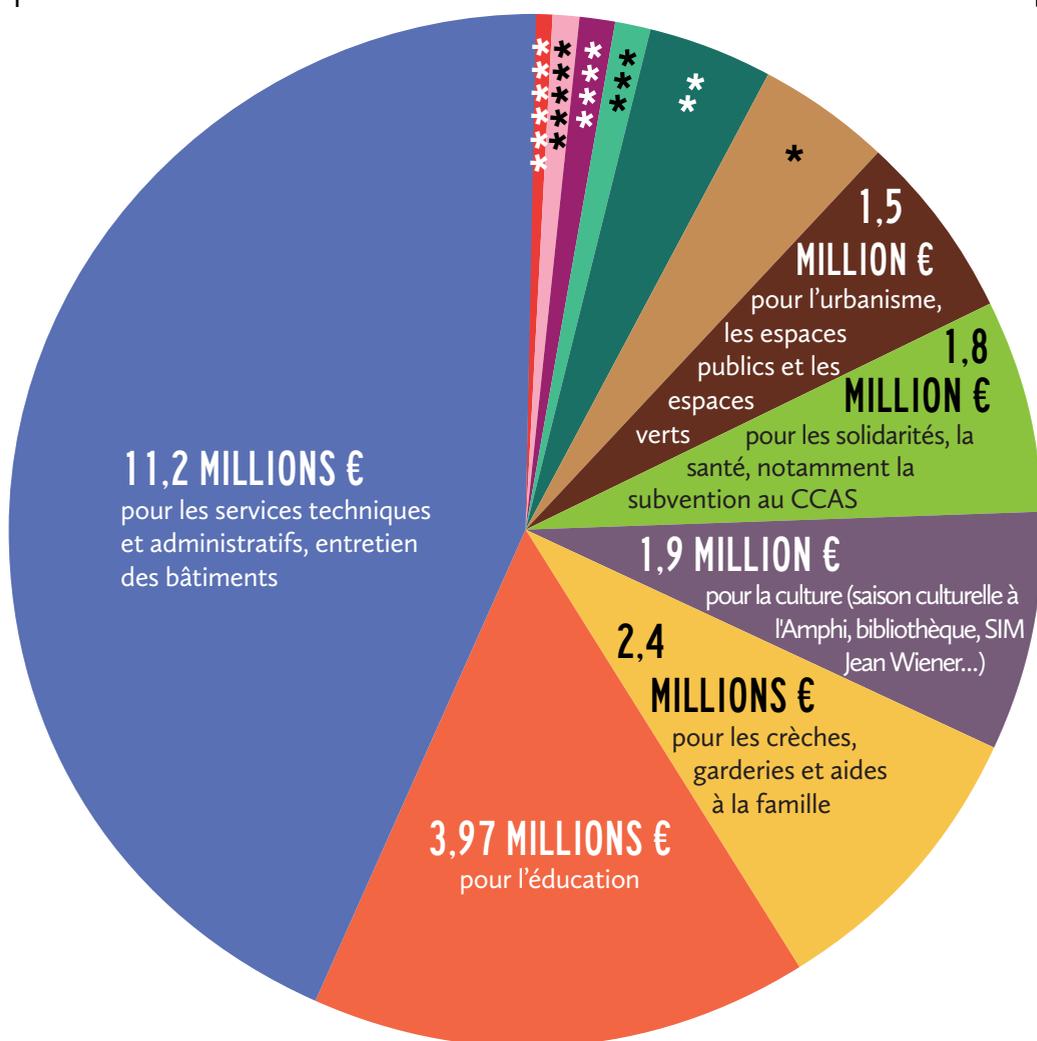
- ▶ **Dotations de la Métropole : 10,76 millions €**
- ▶ **Fiscalité locale : 8,4 millions €, dont 7,9 millions € de taxe foncière**
- ▶ **Dotations de l'État :** La principale (4 millions €) est versée en compensation d'exonérations fiscales accordées par l'État aux entreprises industrielles sur leur taxe foncière. Une Dotation de solidarité urbaine est également accordée, en fonction des besoins sociaux. 243 000 € ont été amputés cette année sur les dotations dont devrait bénéficier la commune
- ▶ **Autres subventions : 1,33 million €** sont versés par la Caisse d'allocations familiales
- ▶ **Recettes des tarifs : 1,2 million €** (Flottibulle, l'Amphi, restauration scolaire, etc.)
- ▶ **Loyers perçus : 1,2 million €**

Au total, les recettes de fonctionnement prévues pour l'année 2024 s'élèvent à 28,36 millions €. Une partie vient alimenter la section de fonctionnement (voir ci-contre). L'autre (2,5 million €) est épargnée et finance des investissements. La moitié des investissements est financée grâce aux ressources propres de la Ville (2,5 millions € d'épargne et 2,4 millions € issus de la vente de terrains ou de bâtiments), 1,4 million € par des subventions de partenaires et 3,2 millions par l'emprunt.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement.

BUDGET TOTAL : 25,86 MILLIONS €



*** 1,1 MILLION €**

de charges diverses, notamment financières

**** 1 MILLION €**

pour le sport (éducateurs sportifs, fonctionnement et entretien des équipements sportifs)

***** 313 000 €**

d'aide aux associations

****** 276 000 €**

pour l'environnement et la propreté

******* 247 000 €**

pour la sécurité et la police municipale

******* 149 000 €**

de versement à la régie de transport (ramassage scolaire)

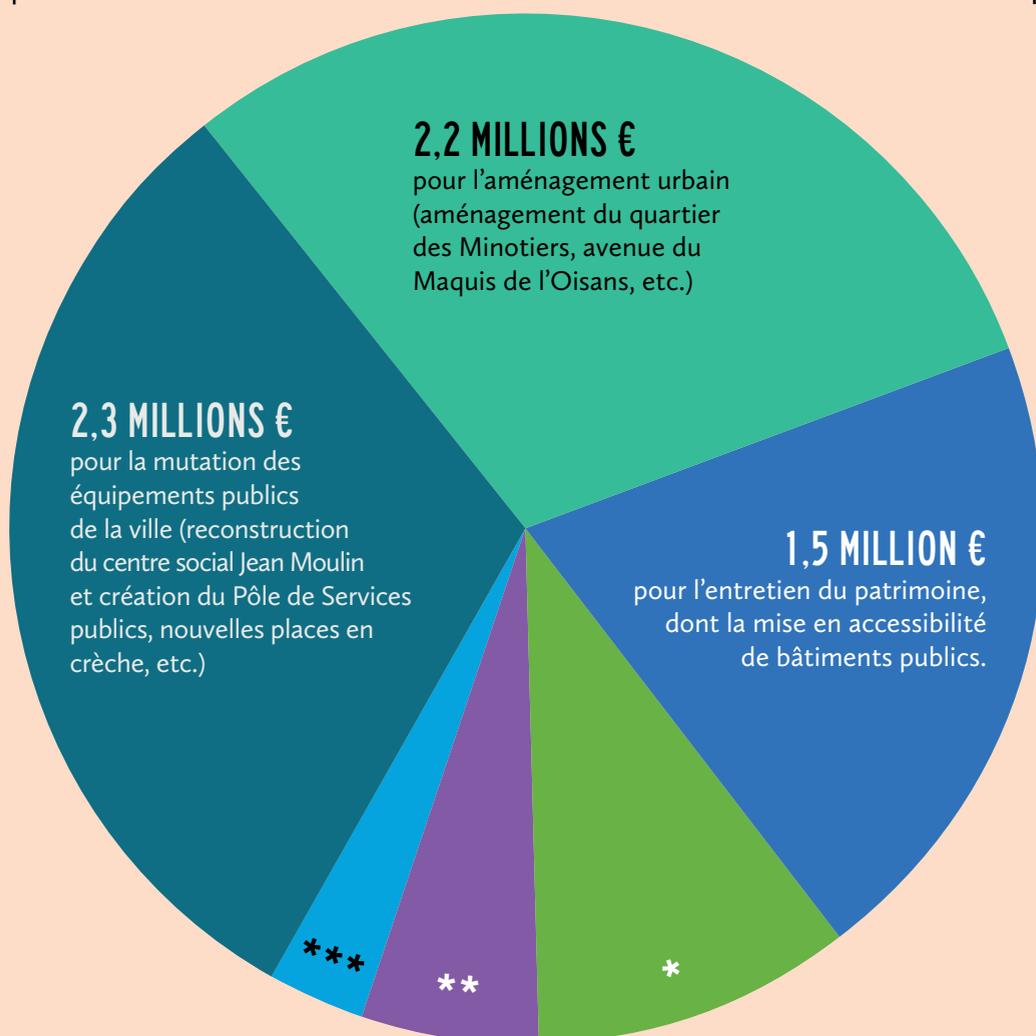
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les investissements se traduisent par une modification de la valeur du patrimoine communal. Ils garantissent la bonne marche des services de demain et permettent d'améliorer la qualité de vie.

BUDGET TOTAL : 9,5 MILLIONS €

DONT 2,1 MILLIONS € D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE ET

7,4 MILLIONS € DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DÉTAILLÉES CI-DESSOUS



***** 265 000 €**

pour la mutation des espaces publics, dont 250 000 € pour le déploiement de la vidéo-protection.

**** 409 000 €**

d'autres dépenses (informatisation des écoles, acquisitions immobilières).

*** 745 000 €**

pour la transition écologique, dont 295 000 € pour la rénovation de l'éclairage public, 284 000 € pour le renouvellement des véhicules municipaux et 110 000 € pour l'aide à la réhabilitation des logements, au travers des dispositifs MurMur, Plan façades, PPRT...

UN IMPORTANT TRAVAIL DE PLANIFICATION

La commune dispose d'un patrimoine immobilier de 76 bâtiments. Le Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) a permis d'établir un diagnostic de leur état et des travaux qui devaient être réalisés pour les entretenir, les mettre aux normes, améliorer leur performance énergétique et le confort d'été, ainsi que pour rénover ou reconstruire des équipements trop vieux et plus adaptés. Cela a permis à la Ville d'estimer les besoins financiers, de faire des arbitrages et de planifier, sur le long terme, quelque 41 millions € de travaux.

« Il y a un vrai sujet de transition énergétique de nos équipements. Nous avons fait le choix d'augmenter notre stock de dette, pour mener des investissements indispensables. L'écologie, pour nous, c'est rénover de manière à être plus économes demain et adapter nos bâtiments, nos espaces publics au réchauffement climatique. Il s'agit aussi de soutenir la population et les copropriétés pour qu'elles fassent de même et qu'on ne laisse personne au bord du chemin. C'est pour cela que nous avons mis en place une aide au raccordement au chauffage urbain. »

Maxime Ninfosi, adjoint aux finances

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

ADAPTER LES ÉCOLES AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



500 000 € prévus entre 2024 et 2026

L'installation de stores et de ventilateurs permettra de rafraîchir les salles de classe. Une première phase de travaux est prévue en mai-juin. Le projet est complémentaire avec la végétalisation des cours d'école, qui permet de diminuer les îlots de chaleur.

AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Plusieurs projets visent à améliorer l'accueil et les conditions de pratique :

- ▶ Site Maisonnat. Rénovation du terrain synthétique, de l'éclairage et de la piste d'athlétisme (500 000 € en 2024-2025)
- ▶ Victor Hugo. Rénovation du 1^{er} étage, de l'espace buvette, des toilettes et des vestiaires (150 000 € - travaux de mi 2024 à fin 2025)
- ▶ Site des 2 Ponts. Réfection des terrains de pétanque extérieurs, création d'un terrain de boule lyonnaise entre le dojo et le boulodrome (25 000 € - 2024)
- ▶ Flottibulle. Rénovation du traitement de l'air du bassin (200 000 € - fin 2024)

CONTINUER LA TRANSFORMATION URBAINE DE PONT DE CLAIX

La Ville continue d'investir pour améliorer le cadre de vie, par exemple aux Minotiers où de nouveaux espaces publics verront le jour, sur l'avenue du Maquis de l'Oisans avec le prolongement de la Chronovélo, ou encore sur le secteur de l'ex-collège des Îles de Mars, avec un projet d'ampleur pour les services publics et l'offre commerciale et de santé.



« On a été très longtemps limités dans notre capacité à transformer la Ville. Aujourd'hui, il nous faut mener ces investissements nécessaires pour accompagner les mobilités, aménager des espaces publics, améliorer les services à la population – je pense par exemple aux nouvelles places qui seront ouvertes en crèche ou aux futurs équipements, comme le Pôle de services publics ».

Maxime Ninfosi, adjoint aux finances



DU PAIN ET DES JEUX

À quelques mois des Jeux Olympiques 2024 de Paris et en amont d'une Semaine olympique et paralympique organisée à Pont de Claix, les services éducation et restauration centrale de la Ville ont proposé une semaine de petits-déjeuners olympiques et pédagogiques dans les écoles !

Du 28 mars au 5 avril, une Semaine olympique et paralympique aura lieu dans les écoles pontoises. Les enfants auront l'opportunité de pratiquer le basket, le tir à l'arc ou le rugby, mais également de découvrir le handisport et certaines de ses disciplines. Deux temps forts sont à retenir : le mardi 2 avril où 685 élèves participeront à la course des écoliers, sur le mode des Jeux Olympiques. Tous les parents sont conviés à venir encourager leurs enfants et à courir avec eux, de 9h30 à 11h30. Le mercredi 3 avril de 14h à 17h, les familles seront accueillies pour des défis athlétiques au stade Louis Maisonnat.

Pour préparer cet événement, les élèves d'élémentaire ont travaillé en amont avec leurs enseignants sur l'histoire, la signification et les valeurs des Jeux Olympiques. Chaque école s'est vu attribuer une couleur correspondant aux anneaux olympiques et à un continent, et chaque classe a travaillé sur un pays du continent concerné.

Mais pour devenir un athlète accompli, il est une étape indispensable : le petit-déjeuner !

Pour cette raison, du 18 au 22 mars, un petit-déjeuner des champions a été distribué à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune. L'objectif ? Sensibiliser les enfants et leurs parents aux bienfaits de la pratique sportive allée à une alimentation équilibrée. Cette action complète le lancement des petits-déjeuners gratuits dans les écoles en 2023, dont le but est de lutter contre les inégalités et de répondre à un enjeu de santé publique. Car bien manger, c'est aussi bien apprendre !

Un petit déjeuner équilibré, c'est :

- une boisson pour l'hydratation - de l'eau ou du lait
- un produit céréalier pour l'apport en glucides - pain complet ou céréales peu sucrées
- un produit laitier, pour l'apport en protéines - yaourt, fromage blanc ou fromage
- un fruit, pour l'apport en vitamines et en fibres - si possible cru et à cro-



1, 2, 3, ÉTOILE !

Cosmocité a ouvert ses portes en septembre dernier. Depuis, la Ville et le Centre de sciences tissent peu à peu des liens privilégiés dans le but de faire de ce lieu un havre de connaissances scientifiques à la disposition des Pontois. Ce mois-ci, les plus jeunes d'entre eux mettront un pied dans l'immensité de l'univers.

La Ville a à cœur de mettre la culture à la portée de tous les Pontois, c'est pourquoi chaque année, un projet artistique et culturel est mené avec les structures petite enfance de la commune. En 2024, l'association Médiarts, spécialisée dans le spectacle vivant dédié à la petite enfance avec laquelle la Ville travaille depuis 5 ans, a œuvré à une création mêlant les arts et les sciences pour les 0-3 ans. En lien avec Cosmocité, afin de faire découvrir l'équipement aux plus petits, elle a imaginé avec l'artiste Philippe Foch des mises en résonance d'expériences artistiques et scientifiques à destination de ce très jeune public.

Les enfants de la crèche Françoise Dolto et du multi-accueil Jean Moulin ont eu la chance de découvrir *Kernel*, un spectacle d'éveil proposé par Philippe Foch et adapté aux structures d'accueil des tout-petits. Conçu à base de percussions et de voix, la

représentation s'est jouée le mercredi 14 février pour 90 enfants et leurs encadrants, au sein de la crèche et du multi-accueil. Fin mars, ces mêmes enfants se rendront à Cosmocité afin de découvrir in situ le spectacle *Aster*, toujours par Philippe Foch. Ils redécouvriront l'artiste dans une forme plus poussée. Sur une scène plongée dans l'obscurité, quelques bruissements et des faisceaux lumineux prendront vie : l'artiste et ses percussions s'ouvriront à l'immensité de la galaxie. Une représentation tout public est également proposée le 30 mars. Ce thème sera aussi au programme des Journées de la petite enfance, du samedi 23 mars. Le service petite enfance proposera différents ateliers parents-enfants, toujours en lien avec le cosmos et l'univers, à la Ronde des couleurs.

► ***Aster* à Cosmocité - samedi 30 mars à 9h15 et 10h45, à partir de 2 ans. Réservations : pontdeclaix.fr ou 04 76 29 86 38**



PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE

MAJORITÉ MUNICIPALE

Christophe Ferrari, Sam Toscano, Isabelle Eymeri-Weihoff, Maxime Ninfosi, Souad Grand, Mebrok Boukersi, Fatima Benyelloul, Gilbert Bonnet, Louisa Laib, Delphine Chemery, Maurice Alphonse, Michel Langlais, Alain Soler, Dominique Vitale, Jean Rotolo, Athanasia Panagopoulos, Laurence Bonnet, Cristina Gomes-Viegas, Dolorès Rodriguez, Nathalie Bousboa, Myriam Martin-Arrête, Virginie Tardivet, Ferhat Cetin, Linda Yakhou, Rémi Besançon, Nader Dridi, Edmond Arrête, Marina Bernardeau

Le service public pour tous au cœur du budget 2024

Dans un avenir proche, 8 places seront créées au sein de la Ronde des couleurs, transformée en équipement d'accueil de jeunes enfants. Elles s'ajoutent aux huit autres déjà créées en début de mandat.

16 places pour la petite enfance qui symbolisent l'importance qu'accorde l'équipe municipale au service public, en particulier celui de la petite enfance. Face aux tourments qui agitent ce secteur (défaillance de l'accueil au sein de certaines crèches, manque de place et d'effectifs, baisse d'attractivité des emplois) et alors que les demandes augmentent, la commune choisit d'agir. Elle défend un modèle public d'accueil des tout petits et des classes d'âges intermédiaires (3-5 ans).

Elle choisit de mettre l'enfant et son développement au cœur du projet éducatif. C'est le fondement d'un service public de la petite enfance que la majorité appelle de ses vœux, et que l'ensemble des pouvoirs publics (État, Département, CAF) doivent accompagner.

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Julien Dussart, Lydie Soler

La ville de Pont de Claix mérite un budget puissant

Changer la vie des gens, cela nécessite des moyens. Notre groupe déplore une nouvelle fois le budget de la majorité. Celui-ci ne répond pas à la crise du pouvoir d'achat et à la crise écologique dont s'inquiètent nos anciens et les jeunes.

Nous sommes dans un contexte d'anxiété des habitants, avec plus de chômage, une crise du logement, des commerces en berne, des agents municipaux qui réclament à juste titre une amélioration de leur traitement...

Les familles les plus modestes ont besoin de gestes pour pouvoir finir le mois et n'ont personne vers qui se tourner. Nous sommes déçus que l'idée de faire un « chèque » énergie pour payer les factures d'électricité et de gaz à destination des plus fragiles ne soit pas retenue. Nous attendons le grand soir social et écologique, et nous le porterons nous même car il n'arrivera pas sans un grand mouvement de fond.

REPRENONS LA PAROLE

Daniel Bey, Patrick Durand, Jérémie Giono

Vive les bénévoles associatifs !

Le monde associatif sportif englobe un large éventail d'organisations souvent à but non lucratif qui sont impliquées dans la promotion, le développement et la gestion d'activités sportives au sein de la collectivité. Il joue un rôle crucial dans la promotion d'un mode de vie sain, du bien-être physique et de l'esprit d'équipe au sein des collectivités.

Ces associations (ou clubs) partagent généralement l'objectif commun de favoriser la pratique d'un sport et de promouvoir un mode de vie actif. Elles offrent des opportunités aux membres de la collectivité de participer activement à des compétitions et à des activités sportives de loisir.

Certaines associations se concentrent sur l'inclusion sociale en offrant des opportunités sportives à des populations défavorisées, aux personnes handicapées, ...

Nos clubs fonctionnent en général grâce au travail de bénévoles, personnes dévouées qui donnent de leur temps pour organiser des événements, entraîner des équipes, assurer l'administration et contribuer au succès global des initiatives sportives.

INÉDIT



YANN LEGENDRE S'ILLUSTRE AUX MOULINS DE VILLANCOURT

De l'illustration, sous toutes ses formes et à toutes fins : Yann Legendre s'est imposé partout et même ailleurs, des couvertures du New York Times aux portraits de presse, en passant bien sûr par la bande dessinée. L'illustrateur investit les Moulins de Villancourt du 7 mars au 20 avril, pour notre plus grand plaisir !

> Comment vous est venue l'idée de cette exposition et que va-t-on y découvrir ?

YL : L'idée est venue d'une proposition du commissaire d'exposition, qui souhaitait avec cette exposition montrer toute la diversité possible du métier d'illustrateur / graphiste au travers d'exemples tirés de mon portfolio de ces 15 dernières années. On y trouve beaucoup de projets illustrés tels qu'une affiche de cinéma, des couvertures de livres et de magazines, des bandes dessinées, des livres de contes, une série d'illustrations pour Star Wars ou encore des inédits qui n'ont jamais été montrés au public.

> L'exposition intitulée *Les Cosmographies* retrace les grandes lignes de votre carrière. De quel projet êtes-vous le plus fier ?

YL : Je suis fier de tous mes projets car j'ai la chance de travailler dans des domaines très diversifiés et inspirants. Que ce soit la création d'un dragon pour décorer un bateau Imoca du Vendée Globe, d'une collection de stickers pour Star Wars, d'une bande dessinée ou d'une simple illustration de presse, chaque

projet est comme une pierre de plus apportée à un édifice en devenir.

> Quel projet vous fait rêver pour la suite ?

YL : Plusieurs en cours et à venir... Un projet d'adaptation cinématographique d'une de mes bandes dessinées (encore secret !), des projets de fresques en très grands formats, une nouvelle bande dessinée en cours, qui sortira chez Albin Michel en début d'année prochaine.

SI VOUS ÊTIEZ...

Un moment de la journée

Entre chien et loup

Une planète

Venus

Un mot

Abeille

Un super pouvoir

Voler

Un jeu vidéo

Mario Kart

Un événement historique

Le 20 juillet 1969

Une lettre de l'alphabet

Le Y

Un bruit

Zzzzzzz !

Un gros mot

Merde !

Un livre

Bestiaire Magique de Dino Buzzati

Directeur de publication **Christophe Ferrari**, Conception, réalisation, rédaction, photos **Service communication** - F. Albe, M. Debaeq,
A. Lascaettes, O. Latour, N. Llado Illustration **Yann Legendre** (p.13)
Impression 5800 exemplaires Imprimerie **Notre-Dame Montbonnot** N° ISSN 1245-1371

